



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
HEIDELBERG

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 14 (1986)

DOI: 10.11588/fr.1986.0.52747

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Kathedralkapitel in Frankreich im 11. und 12. Jh. Die Wiedereinführung des gemeinsamen Essens und Schlafens bei dem Domklerus nach 1059 darf – v. a. bei Lücken der Überlieferung – nicht ohne weiteres als Annahme der Augustinusregel interpretiert werden, sondern war oft nur Ausdruck der Rückbesinnung auf die Bestimmungen der Aachener Regel von 816. Unter den zwanzig Kathedralkapiteln im hochmittelalterlichen Frankreich, die nachweislich nach der Regel des hl. Augustinus lebten, befanden sich mit Ausnahme von Saint-Malo und Séez nur Bistümer, die südlich der Linie Bordeaux–Belley lagen. In verschiedenen nordfranzösischen Bistümern – Chartres, Troyes, Sens und Beauvais – gelang den Bischöfen in der Auseinandersetzung um die Reform des Domkapitels wenigstens ein Teilerfolg; der Bischof setzte durch, daß ein Abt oder Prior eines benachbarten regulierten Chorherrenstifts – gleichsam als ständiger Fürsprecher für die Annahme der Augustinusregel durch das sich widersetzende Domkapitel – mit einer Präbende des Domstifts ausgestattet wurde. Daneben standen einigen bedeutenden Regularkanonikerstiften wie St. Viktor in Paris im 12. Jh. zeitweise alle Einnahmen eines Jahres aus einer Dompfründe zu, die durch das Ausscheiden ihres Inhabers vakant wurde.

Ein Verzeichnis der Addenda und Corrigenda sowie ein Register der Personen und Orte beschließen den Band, der grundlegende Forschungsbeiträge einer Region zur vergleichenden Betrachtung einer geistlichen Lebensform im Mittelalter bereitstellt.

Hubertus SEIBERT, Mainz

Herbert ZIELINSKI, *Der Reichsepiskopat in spätottonischer und salischer Zeit (1002–1125)*, Teil I, Stuttgart (F. Steiner Verlag Wiesbaden) 1984, X-355 p., 1 carte hors texte.

L'ouvrage d'H. Zielinski constitue un vaste essai de synthèse sur l'épiscopat germanique du XI^e et du début du XII^e siècle. Si les thèmes traités, fort classiques – origine sociale et formation des évêques, accession à la fonction épiscopale et rapports avec la royauté –, ne sortent pas bouleversés de ce réexamen, l'auteur apporte incontestablement du nouveau, grâce à une prosopographie systématique – la publication des notices individuelles est prévue pour un tome II –, qui donne ampleur et sécurité aux analyses et a permis la réalisation d'un grand nombre de tableaux et d'un bon dossier cartographique. Bien maniée, cette méthode alterne heureusement avec l'étude de cas précis bien documentés. En dépit d'une certaine limitation des centres d'intérêt et de l'exclusion explicable du X^e siècle, il est clair qu'il y a là un livre important, que les historiens français de l'épiscopat se devront d'utiliser en premier lors de toute entreprise de comparaison.

La première partie (p. 19–74) est logiquement consacrée à l'étude de l'origine sociale et géographique des évêques intronisés entre 1002 et 1125. Conclusion essentielle, et qui remet à leur place certaines carrières exagérément montées en épingle, l'épiscopat germanique resta fondamentalement et tout au long de la période d'origine aristocratique. Les évêques issus de la ministérialité demeurent exceptionnels – 4 cas peut-être sur 400 – et paraissent, curieusement, plus caractéristiques du règne d'Henri II (1002–1024) que du temps des Saliens, moins novateurs qu'on ne l'a dit. Les prélats de petite noblesse furent eux-mêmes peu nombreux; en revanche se détache la haute aristocratie des *consanguinei et propinqui regis*, qui formèrent jusqu'à un quart des évêques d'origine familiale assurée. Toutefois leur part décrût sensiblement durant le XI^e siècle et les empereurs se gardèrent de leur donner toujours la préférence et de leur assurer le monopole des évêchés importants. Leur groupe ne peut donc être isolé du reste de la noblesse. Sur le plan géographique, H. Z. confirme le déplacement fréquent des évêques hors de leur *regnum* d'origine et donc le rôle essentiel de l'épiscopat comme facteur de cohésion du Reich; Souabes, Bavares et surtout Franconiens furent essentiellement employés pour cette politique de mobilité qui atteint son apogée sous Henri III (1039–1056), avant de décliner avec la crise politique et la territorialisation générale des pouvoirs.

Beaucoup plus longue, la seconde partie (p. 74–164) traite de la formation intellectuelle des évêques et de leur carrière ecclésiastique avant l'épiscopat. Brossant d'abord une intéressante géographie scolaire du monde germanique au XI^e siècle, l'auteur souligne le dynamisme des écoles cathédrales réanimées par Otton I^{er} et Brunon de Cologne, et l'assouplissement corollaire des écoles monastiques externes, à peu d'exceptions près comme Gorze. Les grands centres d'enseignement supérieur se situent essentiellement en Saxe, Lotharingie et Franconie – avec respectivement Magdebourg, Hildesheim et Halberstadt; Cologne, Liège et les sièges lorrains; Worms, Spire, Wurzburg et surtout Bamberg –, et jouent un rôle capital dans la formation du haut clergé. C'est là que sont recrutés les chapelains royaux, souvent élevés à l'épiscopat, et que se nouent les réputations et les relations nécessaires à toute grande carrière. Avec le cas de Bennon II d'Osnabrück (1068–1088), H. Z. démontre que les parents savaient le rôle déterminant de la formation scolaire dans l'ascension sociale d'un fils doué, surtout pour ceux de noblesse basse ou moyenne. Pourtant le critère intellectuel semble avoir perdu de son poids dans les sources à la fin du XI^e siècle: crise de l'enseignement ou banalisation du fait scolaire, on ne sait exactement pourquoi. La suite de l'analyse, consacrée aux carrières menant à l'épiscopat, est conforme à ces prémisses. Peu de moines accèdent à la fonction épiscopale – sauf en Souabe où Reichenau ou Saint-Gall alimentent les sièges proches – et presque plus après 1039: la rupture est nette d'avec le système carolingien et des premiers temps ottoniens. Intéressante remarque: cette distance créée entre le milieu monastique, et notamment les réformateurs, et la ›Reichskirche‹ a affaibli celle-ci dans les débats de la Réforme grégorienne: les plus purs, les plus saints n'en faisaient plus partie. Les pépinières d'évêques sont les chapitres cathédraux, ou encore certaines collégiales comme Goslar ou Aix-la-Chapelle. Toutefois seuls quelques sièges fournissent régulièrement des évêques: les trois grandes cathédrales saxonnes, relayées sous les Saliens par Goslar, les *civitates* franconiennes avec surtout Bamberg, Cologne et Liège en Lotharingie. Il y a donc presque coïncidence entre chapitres influents et écoles dynamiques. Dans ce système, les chapitres franconiens jouent un rôle déterminant en accueillant des clercs bavarois et souabes, ensuite envoyés comme nombre de Franconiens dans les autres régions d'Allemagne.

Riche de bien d'autres notations – sur l'activité littéraire de l'épiscopat, sur les différences et les équilibres régionaux, sur les tendances propres à chaque règne, sur la crise finale du système... –, ce chapitre appuyé sur des comptages soigneux constitue le cœur de l'ouvrage. Sans masquer les zones d'ombre – la nature des échanges de personnel entre grands chapitres et Hofkapelle, ou le problème des chanoines disposant de prébendes multiples –, l'auteur fournit une description souple et convaincante de cet aspect du ›Reichskirchensystem‹. Les deux derniers chapitres abordent des problèmes plus partiels. Les pages 165–198 décrivent les modalités d'accession à l'épiscopat: H. Z., délaissant les aspects canoniques et institutionnels traités par une abondante littérature, s'attache surtout aux arrière-plans concrets, interventions, tractations, circonstances précédant le choix définitif du souverain, qui révèlent en définitive les facteurs essentiels d'élévation à l'épiscopat. A partir de cas précis, en premier lieu celui de Pibon de Toul (1069–1107), il souligne que le roi ne décide jamais seul, mais au milieu d'un groupe d'évêques, parmi lesquels une poignée de personnalités influentes. Ces intervenants, *intercessores*, *deprecatores*, d'autant plus écoutés qu'ils agissent à des moments où le souverain est proche, disposé à les entendre, comme les ›Romreisen‹, paraissent plus sensibles à des relations acquises dans les écoles ou les chapitres – du type maître-élève, évêque-chanoine, chancelier-clerc de la chapelle royale – qu'aux origines familiales ou régionales. L'auteur reprend enfin, p. 199–212, après l'étude des séjours royaux dans les *civitates*, la question des services militaires dus par les évêques, fort bien étudiée pour le X^e siècle, moins pour le suivant. La participation des prélats aux ›Italienzüge‹ montre, outre une réelle continuité des Ottoniens aux Saliens, qu'il y a assez peu d'évêques associés à ces expéditions et que les présents y viennent en raison de liens personnels étroits avec le roi. Il ne semble donc pas que des règles précises aient jamais défini le concours des évêques aux campagnes italiennes.

Cette courte analyse témoigne de la richesse et de l'intérêt de ce livre, qui souffre néanmoins d'un certain resserrement des perspectives sur la fin. Il aboutit à une vision affinée du »Reichskirchensystem«, qui ne fut pas une machinerie institutionnelle rigide, mais une organisation souple, appuyée localement sur quelques grands centres ecclésiastiques, et au sein de laquelle jouèrent les nécessités régionales et les politiques personnelles de chaque empereur. Il refuse au total une systématisation récemment combattue par T. Reuter dans un article excessif mais parfois salubre. De plus, en soulignant la cohésion du milieu épiscopal, son poids et son indépendance relative vis à vis de la royauté, ainsi que la qualité de son bagage intellectuel, il appelle à de nouvelles études qui n'envisageraient plus l'épiscopat à travers la seule perspective des structures politiques.

Patrick CORBET, Nancy

Hans Hubert ANTON, *Der sogenannte Traktat »De ordinando pontifice«. Ein Rechtsgutachten in Zusammenhang mit der Synode von Sutri (1046)*, Bonn (Röhrscheid) 1982, 116 p. (Bonner Historische Forschungen, 48).

L'opuscule n'est conservé que dans un seul manuscrit (Leiden, UB Voss. Lat. Q. 10), il est incomplet et pourtant c'est la troisième fois qu'il est édité. Quant à ceux qui s'en sont occupés sans pouvoir se mettre d'accord sur la nature du texte ni sur le but poursuivi par l'auteur, ils sont loin d'être les premiers venus: G. Borino, O. Capitani, E. Sackur, C. Mirbt, A. Fliche, R. H. A. Huysmans, F. Pelster, J. Haller, J. J. Ryan, E. Hoerschelmann et les deux éditeurs, K. Beyer et E. Dümmler.

De toute évidence, il était nécessaire ou du moins utile de reprendre le problème ab ovo et de tâcher de le résoudre. Tout d'abord en proposant un texte lisible, en identifiant les sources (et les allusions). Ensuite, en situant le texte dans le milieu qui est le sien. Enfin, en découvrant ses tendances.

Bien sûr, il s'agit d'une lettre. On pourrait objecter que de nombreux traités ont été rédigés sous cette forme. On ne poussera donc pas à fond le »sogenannte« du titre, même si notre texte est une réponse (comme la lettre de Hincmar au sujet du mariage d'Étienne).

Quant au texte lui-même, il reprend les conjectures des éditeurs, les admet ou les rejette. A ce propos, je ne vois aucune raison contraignante de suppléer à la ligne 4 *celare* après *debere* (qui peut signifier »être redevable de«), ni à la ligne 31 *est* qui ne s'impose nullement; à la même ligne, je propose de mettre un point avant *videatur* et, ligne 32, une virgule ou deux points avant *alioquin*. Et, à la ligne 77, au lieu de corriger *quod vis* en *quae vis* ne pourrait-on lire *Quod ius, quae proprietas?*

D'un point de vue pratique, le rendu dans l'apparat des variantes purement orthographiques distrait l'attention des corrections proposées. Regrettons aussi que le texte soit présenté sans sous-divisions et en caractères assez petits. Puisque la discussion est menée par l'éditeur fragment par fragment, distingués logiquement, n'eût-il pas été plus indiqué de subdiviser le texte? La lecture en eût été facilitée et la compréhension aussi.

Nous ne reprendrons pas les diverses interprétations qui ont été données du texte et que l'auteur recense p. 9-19. Suivons-le pas à pas dans son analyse.

1. Il s'agit d'une réponse, trop longtemps différée, à une consultation épiscopale collective, celle-ci n'étant manifestement qu'une première proposition (*inceptum*) en rapport avec la réforme de l'Église. Et s'il n'est pas permis aux inférieurs de mettre en cause leurs supérieurs, un évêque »pervers« – le simoniaque, l'usurpateur d'une charge et celui qui empiète sur les droits d'autrui – n'est évêque que de nom: il peut donc être contesté.

2. Après ce préambule théorique, l'auteur de la lettre examine le cas de Benoît IX, remis sur le siège de Pierre (8 nov. 1047) par Henri III après avoir abdicé le 23 déc. 1046. Il est présenté